

## Changements dans l'équipe VICHfait

Cette édition est la première que nous sortons sans l'aide de Jean-Claude Baltzinger. Après quelques années de collaboration, nous coupons notre dernier cordon avec l'ancien rédacteur du VICHfait. L'impression et la distribution sont désormais assurées directement par l'imprimeur Print On Time, de Genève, avec l'aide logistique de Patricia Audétat, de la Municipalité.

L'équipe actuelle du VICHfait remercie chaleureusement Jean-Claude du temps, du savoir-faire et de l'enthousiasme qu'il a mis au service de notre village depuis de longues années.

Nous sommes contents aussi de l'arrivée de Vicky Vouleli dans l'équipe de rédaction. Elle se joint à nous juste six mois après son emménagement dans le village avec son mari et sa fille. Nous sommes toujours prêts à accueillir d'autres Vichois qui souhaitent contribuer à la communauté lors de nos rencontres sympathiques.

### AGENDA

**15 mars, 17h**

Concert d'orgue et voix, Temple de Vich

**18 mars, 20h**

Soirée d'information "Présentation de la Région de Nyon",  
Forum des Pralies

**21 mars, dès 12h30**

Inauguration du Forum des Pralies (voir ci-dessous)

**31 mars, 20h**

Conseil Général, à 20h au Forum des Pralies

**27 juin**

Vich en Fête! Plus d'informations dans le prochain numéro



Le **Forum des Pralies** est le nom du nouveau bâtiment multifonction et son inauguration aura lieu le samedi 21 mars à 12h30: apéritif offert par la Commune de Vich; dès 13h: stands de nourriture et boissons, spectacles, jeux et animations pour les enfants. Venez nombreux!

## Est-ce que tu l'as vu?

Il y avait récemment une question intéressante posée sur le groupe Facebook "T'es de Vich si" :

"Est-ce que quelqu'un sait à quoi sert ce sac accroché à l'arbre ?" demandait l'administrateur du groupe qui compte 190 membres.

L'employé communal de Vich, Cyril Schumacher, a répondu avec l'explication suivante:

*"Effectivement, c'est un piège pour les chenilles processionnaires que l'on peut se procurer en kit chez Landi. Je l'ai mis la semaine passée sur ce sapin parce qu'il présente un trop grand risque de grimper jusqu'en haut pour deux nids. Il y a 3 autres sapins juste derrière avec une dizaine de nids, ceux-ci seront descendus en fin de semaine, les troncs et les branches sont plus épaisses, donc il y a moins de risques pour une ascension à la corde."*

Merci à Isa pour cette judicieuse question et à Cyril pour sa réponse d'expert!

## Une série d'accidents de circulation marque la nouvelle année

La nouvelle année n'a pas commencé sous les meilleurs auspices sur les routes de notre commune, et, du fait d'une série d'accidents de circulation, la question de la sécurité routière est très présente dans les esprits de tous.

Le 17 janvier, un camion circulant sur l'autoroute a endommagé une des poutres soutenant le pont de la jonction autoroutière à Gland, du fait de son chargement qui dépassait la hauteur réglementaire. L'accident n'a heureusement fait aucun blessé, mais l'une des quatre voies du pont est restée fermée à la circulation, dans l'attente de conditions météorologiques plus propices aux travaux de réparation.

A peine une semaine plus tard, encore un accident grave s'est produit à quelques mètres de là, au giratoire de la Bichette : une voiture immatriculée à Genève, venant en provenance de Luins, a foncé dans le giratoire sans s'arrêter, percutant deux voitures qui y circulaient et finissant par se heurter sur un tracteur avec remorque arrêté à l'entrée du giratoire du côté de Vich. L'une des deux voitures percutées s'est retrouvée sur l'îlot central par la force de la collision, alors que l'autre voiture a été moins touchée. Il semblerait que le conducteur de la voiture qui a provoqué l'accident ait fait un malaise juste avant l'arrivée au giratoire, perdant ainsi le contrôle de sa voiture.

Lui-même, ainsi que l'autre occupant de sa voiture, ont dû être désincarcérés par les pompiers. L'accident a fait trois blessés, endommagé les panneaux de signalisation du giratoire du côté de Luins, et compliqué pendant quelques heures la circulation sur l'axe Gland-Vich.



Les piétons Vichois n'ont pas été épargnés non plus: peu avant Noël, un habitant de Vich a été percuté par une voiture en traversant la route à ce même rond-point! L'accident a gravement blessé la jambe de la victime, qui est toujours en arrêt de travail. Et les voitures ne sont pas les seules coupables dans cette situation: un vélo électrique a renversé un jeune garçon sur sa trottinette, sur le chemin de l'école. La victime est tombée sur sa tête, mais n'a heureusement subi que des blessures légères. En effet, les vélos électriques peuvent atteindre des vitesses excédant les 30 km/heure et représentent aussi un danger potentiel, surtout dans les « zones calmes ». Nous nous permettons de rappeler à nos lecteurs que ces vélos font l'objet d'une campagne de sensibilisation par le Bureau de prévention des accidents, qui contient informations, astuces et conseils pour assurer la sécurité routière de ces moyens de transport qui ont ce dernier temps le vent en poupe. Vous pouvez consulter cette campagne sur le site Internet <https://adaptez-le-temps.ch/>.

Les rédacteurs de Vich Fait, comme sûrement la plupart des habitants de Vich, ont constaté que les excès de vitesse sur les routes de notre village sont malheureusement loin d'être une occurrence rare ; surtout aux heures de pointe, les automobilistes qui essaient de contourner les embouteillages de l'avenue du Mont-Blanc sont souvent tentés d'emprunter les routes de la zone calme, sans toutefois penser à adapter leur vitesse. Certes, la plupart de ces amateurs de vitesse et des sensations fortes ne font que traverser Vich, et ne liront pas ce journal, mais nous aimerions profiter de cette occasion pour faire un petit rappel à tous : en voiture ou à vélo, adaptez le tempo !



## The Anglophone Corner

On 31 January this year, the UK left the European Union. The withdrawal marked the beginning of a transition period until 31 December 2020 – subject to a possible extension – during which the bilateral agreements between Switzerland and the EU will continue to apply to the UK.

While there is still uncertainty ahead, as the terms of departure are negotiated, at least for British people living in Switzerland there is clarity. In 2019, under the so-called “mind the gap” strategy, Switzerland already concluded a series of new agreements with the UK in the areas of trade, migration, road and air transport, and insurance. In short, nothing changes for British people already resident in Switzerland – unless they leave Switzerland for longer than four years and subsequently return under “third country” rules. While the 43,000 British citizens who live in Switzerland (as of January this year) do not need to register, this is not the case for the 34,500 Swiss citizens who live in the UK and do need to register there.

The strong links between Switzerland and the UK go back to 18th century, with the English, in particular credited as the catalysts for the Swiss tourism sector. The newly rich middle classes would seek to escape the pollution of the industrial revolution and seek fresh air in Switzerland. The sanatoriums have now become spas and hotels but they still offer an escape from the hustle and bustle of modern life!

The book *Swiss Watching*, by Diccon Bewes, explores further the relationships between Switzerland and the UK. It's an interesting read – and not just if you're British!



### NOUS RECHERCHONS DES ACCUEILLANT(E)S EN MILIEU FAMILIAL

Vous recherchez un revenu d'appoint en travaillant à la maison,

Vous êtes âgé(e) de plus de 20 ans et parlez bien le français,

Vous êtes à l'aise avec les enfants et pouvez en accueillir un ou plusieurs à votre domicile,

Vous pouvez offrir un cadre d'accueil sécurisant dans lequel les enfants peuvent s'épanouir,

Cette activité vous intéresse ? Nous avons besoin de vous !

Contactez-nous : 022/354.94.40 / [maryline.clerc@reseautoblerones.ch](mailto:maryline.clerc@reseautoblerones.ch)

Réseau d'Accueil des Toblerones, Gland

email: [secretariat@reseautoblerones.ch](mailto:secretariat@reseautoblerones.ch)

## De nouveaux nichoirs

En vous promenant le long du sentier des Toblerones, vous avez peut-être remarqué des nichoirs accrochés discrètement dans les arbres. En effet, divers oiseaux cavernicoles et chauves-souris souffrent d'un manque de cavités naturelles. Dans nos jardins, mais aussi dans les forêts, tout est trop propre et en ordre: les arbres vermoulus et les murs effrités pouvant offrir des cavités se font rares. Afin de préserver la survie de ces espèces qui nous débarrassent de moustiques et autres insectes, les communes de Gland, Vich, Begnins et Bassins leur ont aménagé des endroits pour s'abriter et se reproduire.

La station ornithologique de Sempach offre de bons conseils en la matière. Il ne suffit pas de juste suspendre dans son jardin ou dans la nature un nichoir. Il faut penser à en acheter ou fabriquer un qui convienne à l'espèce en question. La hauteur est tout aussi importante que l'orientation du trou d'envol ainsi que l'exposition au soleil. Pour finir, l'entretien et le nettoyage se font annuellement quand on est certains de ne pas déranger les locataires.



## UNE ANECDOTE HALLUCINANTE



*Le Mycena est un genre de champignons souvent en forme de « chapeau chinois ».*

« La cueillette de champignons peut aussi mener en justice. Un journal régional nous informait, le 31 octobre, que la douane de Vallorbe avait saisi 2,3 kg de champignons hallucinogènes. La cueillette réalisée en France, a été confisquée et les récolteurs remis à la police cantonale. L'espèce incriminée est *Psilocybe semilanceata* que l'on rencontre dans les pâturages du Jura.

A la suite de ce fait divers, la relecture des comptes rendus des expériences du Dr A. Hofmann (1906-2008), des Laboratoires Sandoz à Bâle, s'imposait. A part des effets psychotropes, la toxine en produit de très négatifs sur le fonctionnement du cœur, la pression sanguine et sur les reins. Une affaire sérieuse en cas de consommation répétée. Peu de temps avant cet épisode douanier, une dame trouve sur du bois, des petits champignons à chapeau conique. Au téléphone, elle me dit que selon son fils, qui les a déterminés à l'aide de son téléphone portable, « c'est une espèce hallucinogène... », qu'il en est certain. Je lui propose de les présenter au contrôle.

En réalité, ce sont des *Mycena*, ouf ! Avant de s'en retourner, la dame laisse échapper : « Dommage, mon fils aurait bien aimé essayer ! ». Je ne suis pas sûr d'avoir bien entendu. « Au revoir Madame ! »

Le paradis artificiel est un pari perdu, qu'on se le dise.  
L'intelligence artificielle du téléphone ne remplace pas (encore)  
l'intelligence humaine, qu'on se le dise aussi. »

## Merci M. Desponds

M. Bernard Desponds, mycologue averti, est le contrôleur officiel de la commune en matière de champignons. Chaque année, il adresse son rapport à la Municipalité en l'émaillant d'anecdotes croustillantes, dont l'intérêt est rehaussé par sa plume toujours très en verve. Nous n'avons pas résisté au plaisir de partager avec vous quelques extraits de sa prose pour l'année 2019.

« Encore un été éprouvant, trois mois chauds et très secs, des sols et enfin, il a plu « intelligemment », par petites ondées fines et successives, souvent nocturnes. Ces pluies, sur du terrain chaud, ont provoqué une sorte « d'effet électrochoc » sur les organismes en souffrance des mondes fongique et végétal. Un réveil soudain, les champignons sont apparus en nombre dans tous les milieux perméables et naturels de notre environnement. Nous avons observé un grand nombre d'espèces différentes. Pour le mycophile, ce fut une année exceptionnelle, pour le mycophage, adepte d'une gastronomie vertueuse, une année d'abondance. »

L'année en chiffres :

115 contrôles

193,65 kilos contrôlés

165,5 kilos consommables

28,15 kilos détruits (impropres à la consommation)

111 espèces reconnues

Retrouvez les numéros précédents de  
VICHfait sur [www.vich.ch/vie locale](http://www.vich.ch/vie locale)